TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—Louis F. Chalin vs Will H. Woods—action en recouvrement de $270 sur des billets.

Mlle Ada Brennan vs Mme Bridget Ford—procès exécutif de $430.

Leopold Levy vs Mme Hattie Bombet—réclamation de $128.28 sur un compte courant.

Crescent Soap Works vs Jacob Philip Kain—$961; confession de jugement.

Clarence S. Nathan vs B. F. Sullivan—action en recouvrement de $465.48 sur un compte courant.

Leopold Levy vs Chas. H. Charter—réclamation de $177 15 sur un compte courant.

Phil. R. Rice et Lucile Rice, son épouse, vs Crescent City R. R Co.,—procès en dommages de $35 000.

Security Brewing Co., vs E. A. Gomes—$269 confession de jugement.

MM. Emile H. Rivers et Reuben G Bush, receveurs de la Banque du Commerce ont ententé des procès contre les personnes suivantes:

Wm. F. Howell, $182 58; Theo. Spitzfaden, $427.22; John H. Ferguson, $328.85; Theo. Cotonio, $190; Gabriel Cavagne, $110.88; Alex Huhn, Jr., $2,220.55; Max Blanchard, Jr., $590.66; Albert G. Phelps $2176.26

Les successions de Lewry Geo. Carson, Mme G. W. Miller, Isaac H. Burk et Wm. Gierke ont été ouverter.

Cour Criminelle de District.

Section A—Juge J. G. Baker.

Trouvé coupable:

Wm Burns, actes de violence.

Acquitté:

Henry Crawford, vol avec effraction.

Nouveaux procès:

Neal Hatcher, actes de violence; Louis Fisher, attaque et blessure; Quincy Adams, attaque à main armée; Robt Wilson, attaque avec intention de tuer; Rosa Watts, Victor Ball, larcin.

Section B—Juge J. C. Moise.

Acquitté:

Jue. Clementine, actes de violence.

Affaires remises:

Mike Donovan, meurtre de Wm Frazier, le 6 avril 1896.

L'avocat Jno. T. Nix a déclaré que le coroner Lawrason avait négligé de procéder à une enquête, conséquemment la cause de la mort de Frazier n'avait pas été établie d'après la loi: Thomas Marshall, attaque à main armée; Rochael Moment, larcin.

Cour de Circuit des Etats-Unis.

Les Etats-Unis vs Gardes, Girault et Underwood.

M. J. R. Beckwith a comparu, hier, pour le compte de Henry Gardes; M. J. D. Rouse, pour J. H. Underwood et MM. Girault, Ferrar et A. D. Henriques, pour W. W. Girault. Tous ont demandé un sursis.

L'affaire sera jugée aujourd'hui même, d'après la demande de l'avocat de district.

L'affaire Frédérick Schneller vs la N. O. North Eastern R.-R., a été renvoyée au 7 avril.

CURIEUX PROCES.

Cour de District des Etats-Unis.

Ruth A. King vs le remorqueur Viva.—Ruth A. King a enregistré, hier, une poursuite contre le remorqueur Viva pour salaires à elle dûs.

Elle a été, dit-elle, employée à bord de ce bateau comme cuisinière et a travaillé depuis janvier 1895, jusqu'à mars 1896, faisant toujours convenablement son devoir; son salaire était de $15 par mois. Ayant travaillé 26 mois, elle réclame $390.

Première Cour de Police Correctionnelle—Joe Corrochor vs L. Jones, Carrie Watts, Milly Kerns, W. H. Drummer, Willie Scott, Geo Riley—bris de paix; $2 50 d'amende ou 11 jours d'incarcération.

Edw Fabacher—violation de l'ordonnance 3504; $10 d'amende ou 20 jours d'emprisonnement.

Mis sous caution:

Peter Jung, abus de confiance et détournement; Daniel Sanders, vol avec effraction; Robt. Scott, attaque et blessure; Sam Hill, actes de violence; Wm. Henderson, attaque à main armée.

Envoyée devant la cour criminelle:

Hy. Ross, actes de violence; Wm. Barry, alias Willie Johnson, et Hy. Oliver, larcin.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle—John Anderson, Félix Williams, Tony Williams—bris de paix; $2 50 d'amende ou 12 jours de prison.

Thos Wightman, A. Carambat—bataille et bris de paix; $5 d'amende ou 12 jours d'incarcération.

Sam Washington, allures suspectes $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Wm Brown—violation de l'ordonnance 1°,917; $10 d'amende ou 20 jours de prison.

A f. Saulney—violation de l'ordonnance 8996; $10 d'amende ou 20 jours de prison.

Mis sous caution:

Margaret Hunk, diffamation; Antonio Victor, Ed Patton, Joe Weistenoier, Emma Smith, Jno Manuel, Manuel Rodrigues, Mme Antonio Rodrigues, insultes et bris de paix; Dominick Latina, Peter Schiro, alias Wang; Dan Tony Dantino, alias Jugger, actes de violence; Chas Clore, attaque à main armée; Mme N. Seiner, violation de l'ordonnance 4155; Victor Alexander, attaque à main armée; Lee Washington, attaque avec intention de tuer.

Incroyable négligence.

L'affaire Mike Donovan, accusé d'avoir blessé mortellement W. Frazier, en avril 1896, sur le square Annonciation. Les deux hommes étaient ivres, une querelle s'éleva entre les deux. Donovan eut d'abord le dessous; mais il prit bientôt sa revanche. Se relevant, il prit un couteau et en frappa Frazier, qui mourut le lendemain.

La question était, tout d'abord, de constater de quoi il était mort. On alla aux renseignements près du coroner; mais le Dr Lawrason avait, paraît-il, négligé de consigner le fait et la déclaration du juri; il a fallu ajourner l'affaire indéfiniment, ou tout au moins jusqu'à l'époque où l'on pourra prouver le meurtre.

—Ont été également ajournées les affaires de Tous Marshal, accusé d'attaque avec arme dangereuse et de Rachel Merreat, accusée de larcin.

Un Directory Classifié des Affaires de la Nouvelle-Orléans pour 1897.

Donnant l'énumération de toutes les maisons faisant des affaires sous leurs noms propres; aussi, un appendice d'autres informations de beaucoup de valeur et d'un guide des rues et des avenues. Tel est le commode volume récemment paru, prix seulement $1 00. Procurez-le vous de suite. L. Soards, éditeur, bureau, 506 Alibo Commerciale. Rien n'ennuie vous des impositeurs, des demandes et des valeurs.

La Salsepareille d'Ayer vous débarrassera de ce sentiment de lassitude, et avec l'énergie vous rendra une nouvelle vie.

Admis par la presse et le public comme étant le plus complet et le plus sûr ouvrage jamais issu à la Nouvelle-Orléans, joli à souhait que de beaucoup de valeur, comme pouvez-vous l'avoir sans une couple. Nous prions du Directory de ville de 1897 de l'envoyer, prix $6 00, maintenant réduit. Envoyez-le chercher de suite ou vous serez en retard car un nombre limité seulement reste. L. Soards, éditeur, bureau 506 Alibo, section local 604 (angle nu) Place Comandrie.

LES MAISONS DE JEU, A LA NOUVELLE-ORLEANS, PROTÉGÉES PAR LA POLICE.

Une lettre du maire Flower à ce sujet.

Le maire Flower a écrit au chef de la police, à propos des maisons de jeu, une lettre dont voici la substance:

De nombreuses plaintes me sont parvenues à propos des maisons de jeu, tolérées, autorisées, protégées, en quelque sorte, par la police. Les chefs des divers precincts ne peuvent, en effet, ignorer ce qui se passe; ils doivent connaître l'existence de ces maisons; mais aux ordres leurs subordonnés font des arrangements par suite desquels, moyennant finances, ces maisons restent ouvertes, bien que la loi les interdise formellement. Ainsi, tout récemment, un mineur, presqu'un enfant, a, dans une de ces maisons, rue Royale, perdu $1 200.

Le fait rapporté au Bureau de police, lui a fait comprendre la gravité de la situation. Il est résolu à faire, à tout prix, cesser cet état de choses.

Tout commandant de precinct qui laissera fonctionner, dans le quartier placé sous sa surveillance, une maison de jeu, s'exposera, par le fait même, à être révoqué. Je désire que vous fassiez nettement et formellement savoir à vos commandants de precincts que c'est là la volonté du Bureau de police et il ne reviendra pas sur sa résolution.

J'espère que les commandants de precincts se tiendront pour avertis et voudront bien accomplir leur devoir à l'avenir.

Respectueusement,
W. C. FLOWER, Maire.

Les Courses.

La "journée des dames" a obtenu un grand succès hier aux Fair Grounds. Le temps s'était mis de la partie et les préparatifs étaient splendides.

RÉSULTATS.

1re course—Senator Morrill, 5;2 (Caywood) 1er; Tenochtitlan, 10;1 (Knapp) 2e; Eterre, 15;1 (Songes) 3e.

2e course—Parmesan, 4;1 (Sherrer) 1er; Farmer Leigh, 8;1 (J. Hill) 2e; Elkin, 8;1 (Campbell) 3e.

3e course. Folly, 5;2 (O. Johnson) 1er; Proverb, 10;1 (Harper) 2e; Brakeman, 5;2 (Donovan) 3e.

4me course—Robert Bonner, 3;1 (T. Burns) 1er; Marquise, 7;10 (A. Barrett) 2me; Albert S., 7;1 (Dorsey) 3me.

5e course—Halloween, 7;5 (Sherrer) 1er; Ruth, 9;1 (T. Burns) 2e; Isle O., 12;1 (J. Hill) 3e.

6e—course—Imp. Percy, 2;1 (A. Clayton) 1er; Beau Ideal, 3;1 (R. Williams) 2e; Chicot, 5;1 (Caywood) 3e.

HOTEL DE VILLE.

SALON DU MAIRE.

UNE PETITION QUI N'EST QUE TROP SIGNIFICATIVE.

Le maire Flower a reçu une pétition des résidents du sixième district, entre les rues Valmont et Octavie, d'un côté, et les rues Magazine et Chestnut, de l'autre.

Ces résidents déclarent que depuis plus de 60 jours, il se commet, dans ce vaste quartier une énorme quantité de vols avec effraction; qu'ils sont virtuellement privés de toute protection de la part de la police; ils ne peuvent donc plus compter que sur eux-mêmes.

En conséquence, ils demandent au maire l'autorisation d'agir comme agents spéciaux et de s'organiser entr'eux pour protéger leurs biens et leurs familles.

Notre représentant est allé aux enquêtes sur cette affaire. Le maire lui a dit qu'après avoir lu cette pétition, il avait eu une conférence avec le chef de la police.

Ce dernier va, paraît-il, expédier plusieurs autres officiers de police, dans le quartier et, si cette mesure ne suffit pas pour protéger les habitants, le maire accordera à ces derniers la permission d'arrêter quiconque leur paraîtra dangereux ou suspect.

Douane.

Etat comparatif des recettes pour les 15 premiers jours de mars 1896 et 1897:

Mars, 1897—Recettes de mars, $55 713 15; Recettes diverses, $54,783 88—Total, $110,497 03.

Mars, 1896—Recettes diverses, $48, 424 27.

Augmentation pour l'année 1897, $62,072 76.

Arrestation.

Frank Brown, couleur, un ex-forçat, a été arrêté, hier après-midi, à l'angle des rues Perdido et Romparts, par les detectives Dale et Reiney. Il avait en sa possession divers objets volés.

L'Argument d'Ayer.

S'il y a quelque raison pourquoi vous feriez usage d'une Salsepareille quelconque, il y a toutes les raisons du monde pour que vous preniez celle d'Ayer. Quand vous prenez de la Salsepareille, c'est pour guérir une maladie. Or vous voulez être guéri aussi vite et à aussi bon marché que possible. Voilà pourquoi vous devez choisir la Salsepareille d'Ayer; elle guérit vite et à bon marché et de plus, elle guérit pour toujours. Bien des gens nous écrivent: "Je préfère de beaucoup avoir une bouteille de Salsepareille d'Ayer que trois de n'importe quelle autre espèce." Un droguiste écrit que "Une bouteille de Salsepareille d'Ayer donne de meilleurs résultats que Six de toute autre espèce." Si une bouteille de Salsepareille d'Ayer accomplit l'œuvre de trois, elle doit avoir la force de trois au prix d'une. Voilà la chose en deux mots. On a donc toutes les raisons du monde de faire usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Ecole Catholique d'Hiver.

Nous aimons assez à voir la femme traiter certains sujets élevés auxquels l'homme croit avoir seul le droit de toucher—en quoi il a souvent tort, car il n'y a pas de raison pour qu'elle ait moins d'esprit que lui; mais il y en a beaucoup pour qu'elle ait plus de délicatesse et de finesse de touche. C'est là tout simplement une affaire d'organisation. D'aucun pourraient croire que le sujet pris par Mlle Helène Gossman, "la femme chrétienne dans la société" est un peu ambitieux.

Nous ne sommes pas de cet avis; nous croyons même que la femme est plus capable que l'homme de le traiter convenablement et de le semer d'observations fines dont nous ne nous doutons guère, et qui ne nous viendraient jamais à l'esprit.

Mlle Gossman nous en a donné la preuve, hier soir.

Quant au Rév. P. Nugent, il a commencé, hier, une série de trois conférences sur des sujets que peu d'orateurs peuvent aborder sans danger, et qui démontrent chez lui de hautes études philosophiques.

La première, intitulée: La civilisation avant et après le Christ, pourrait bien fermer deux sujets de conférences, et encore n'aurait-on pas tout dit, car c'est là une matière inépuisable. Nous l'attendons à sa seconde conférence sur "la civilisation à haute pression."

Il y a là bien des choses curieuses à dire et l'on peut tirer de bien utiles leçons.

C'est ce soir, que le Père Knapp fait sa première conférence, sur "l'influence des ordres monastiques, sur les destinées du monde" on attendant celle qu'il a promise sur Jeanne d'Arc, et qu'il doit nous faire en français.

Nous lui souhaitons un beau succès; nous faisons même plus que le lui souhaiter; nous le lui prédisons à coup sûr.

Réunion de trois Bibliothèques Publiques en une seule.

On sait que la bibliothèque de ville a été transportée rue du Camp. Reste à y transporter la bibliothèque publique de l'Etat—transport qui est convenu d'avance en principe; mais il faut, pour opérer ce transport, la permission du gouverneur. On attend avec impatience son arrivée en ville pour faire près de lui les démarches nécessaires dans ce but.

Le Bureau de la bibliothèque a déjà été trouver le maire, qui n'attend qu'un mot du gouverneur pour faire procéder au déménagement.

La collision de l'Argo et du Dumois.

Continuation de l'enquête.

L'enquête sur la collision de l'Argo et du Dumois a été reprise, hier à 3 heures de l'après-midi.

Le commissaire des Etats-Unis a entendu déjà plusieurs témoins. Les interrogatoires dureront plusieurs jours.

Bureau du Marshal des Etats-Unis.

Retiché.

L'affaire des Etats-Unis vs W. Taylor, accusé d'avoir fait passer un dollar faux, a été appelée, hier, devant le commissaire Wright. Le contre-interrogatoire a été fait par l'avocat Mellen. Comme il n'a été trouvé aucun lieu de poursuivre, l'accusé a été remis en liberté.

Voleur arrêté.

Un nègre du nom de Daniel Sanders a été arrêté, l'avant dernière nuit, par les détectives Littleton et Flood. Il avait en sa possession une guitare évaluée à $30 volée depuis plusieurs mois dans la résidence de S. E. Davis, rue Perdido 1002.

Coups de couteau.

Hier matin, une difficulté a eu lieu, à l'angle des rues Melpomène et Howard, entre Frank White, Ike Meyers et Geo White, tous trois de couleur. Au cours de la querelle, les deux derniers ont reçu trois coups de couteau aux bras et au corps.

Autre collision.

A une heure et demie, hier après-midi, le char électrique No 326, de la ligne Annonciation et Erato, s'est heurté contre un wagon, à l'angle des rues Quatrième et Annonciation, que conduisait G. Wagner. Dommages, environ $15.

Fugitif de Baton Rouge.

A. S. Crozier a été arrêté hier après-midi, à l'angle des rues Canal et Chartres, par les detectives Dale et Reiney.

Le chef Gaster a reçu un télégramme ces jours derniers du sherif J. I Young, de Baton Rouge, lui demandant d'arrêter Crozier qui est accusé de violation de l'acte 72 de 1894.

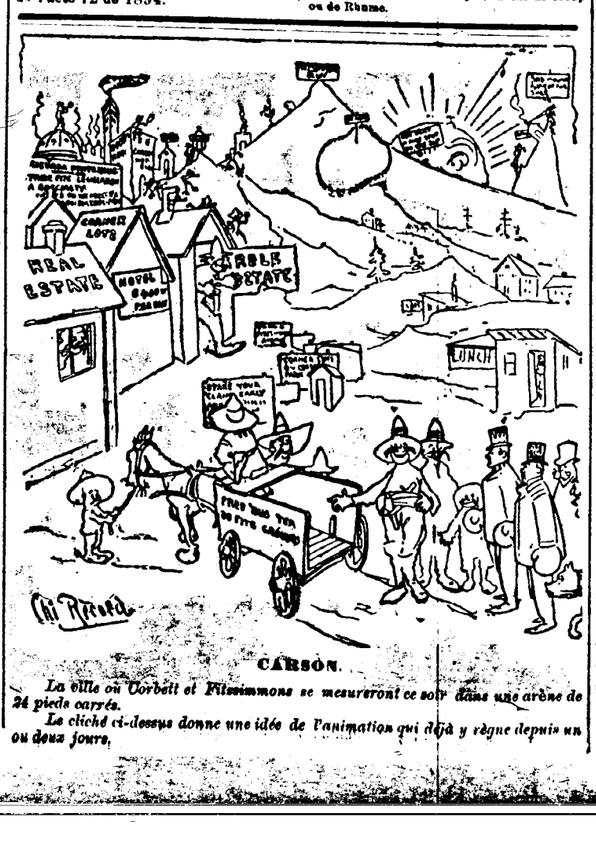

La ville où Corbett et Fitzsimmons se mesureront ce soir dans une arène de 24 pieds carrés.

Le cliché ci-dessus donne une idée de l'animation qui déjà y règne depuis un ou deux jours.

Trente-cinq mille dollars.

M. et Mme Rice et la Compagnie de chemin de fer Crescent.

Une poursuite très intéressante, a été instituée hier, devant la Cour Civile de District, par les époux Philip Rice et Lucile Rice, contre la Compagnie de chemin de fer Crescent, par la négligence de laquelle leur enfant a été tué près du Parc Audubon, en novembre dernier.

L'enfant, âgé de trois ans et six mois, était sous la garde de sa bonne.

Au moment où elle traversait la rue, le car arrivant à toute vitesse, avait frappé l'enfant et l'avait traînée à une distance d'au moins 150 pieds. Quand on tira la malheureuse petite créature, de dessous le char, elle était dans un état pitoyable; elle est morte deux heures après.

Il paraît qu'à une distance de deux îlets de l'endroit où est arrivée la catastrophe, l'électricien avait abandonné son poste et livré la conduite du car à un autre employé de la compagnie parfaitement inexpérimenté. Quand ce dernier entendant les cris qui l'avertissaient de la présence de l'enfant, essaya d'arrêter la voiture il n'y réussit pas à temps. De là, l'accident, la mort de l'enfant et la poursuite de M. et Mme Rice qui demandent $35,000 de dommages.

Place à prendre.

On n'imagine pas le mouvement qui se produit autour de la place de secrétaire du Département du Feu, qui est à prendre. Il s'agit de payer $150 par mois; c'est là un salaire qui n'est pas à dédaigner. Qu'il faille, ou non, passer un examen devant la commission du service Civil, cela importe peu, les candidats n'en abondent pas moins, et les concurrents sont nombreux.

Il y a d'abord, M. T. W. Moulin du 5ème ward, qui a été déjà commis sous l'ancienne administration et qui est, dit-on, soutenu par l'ex-maire Fitzpatrick; puis vient M. Jos. E. Manning, ancien commis en chef du commissaire Gauche pendant quatre ans.

On parle aussi de M. J. W. Murphy, frère du commissaire de police actuel; ce serait un excellent choix; mais il a représenté longtemps la paroisse St-Tammany à la Législature, il est à croire qu'il y a encore son domicile politique. On parle également d'un des fils de M. De Grange. Mais celui-ci a déjà un fils qui a la charge passablement lucrative de médecin du Département, ce qui paraît être un obstacle.

On croit qu'il surgira bientôt un nouveau candidat resté jusqu'ici dans l'ombre. Comme la lutte est ardente entre les candidats, il n'est pas probable que le Bureau du feu puisse faire son choix définitif, à la prochaine réunion du comité.

Démission de l'agent de police Félix Conrad.

L'agent de police Félix Conrad a envoyé, hier, sa démission au bureau des commissaires de police.

Conrad a été un sergent de police plusieurs années et a été, récemment, réduit au rang de simple agent pour empriseonnement illégal.

Détournement.

Henry Wertheimer, l'individu accusé par le bijoutier Théodore Vohlman de lui avoir détourné une paire de boucles d'oreilles évaluée à $36, s'est rendu, hier matin, à la cour du juge Finnegan et y a déposé une accusation de détournement contre Geo. Scheib.

Wertheimer déclare que Scheib a volé les boucles d'oreilles que Vohlman l'accuse d'avoir prises.

Blessure.

En essayant de sauter sur un char à vapeur, hier matin vers trois heures, Wm Turner, un jeune nègre de 19 ans, est accidentellement tombé, près de la station de Hattiesburg, Miss., et a eu la jambe droite coupée. Il est arrivé à la Nouvelle-Orléans, hier après-midi, et a été envoyé à l'hôpital.

Collision.

Hier, vers midi, une collision s'est produite, à l'angle des rues Espagne et N. Peters, entre le char électrique No 129, en charge de Jacob Vintory, et un buggy que conduisait Thos. Doyle. Les dommages ont été de $15, mais personne n'a été blessé.

Conseil de ville.

Le conseil de ville s'est réuni, hier, en séance spéciale en vertu d'un message du maire, relatif à l'acceptation de la soumission de H. Uthoff, pour les travaux à faire dans la Cour Civile de District. 23 membres étaient présents. Sur motion de M. Claborne, l'ordonnance a été adoptée et la séance levée.

Une mère devrait toujours avoir une provision du Pectoral-Cerise d'Ayer, en cas de Croup ou de Rhume.

NOUVELLES A LA MAIN.

Vols—L'avant dernière nuit, un voleur s'est introduit dans le magasin d'épiceries de Robert Renacke, à l'angle des rues Prytanée et Delachaise et s'est enfui en emportant des objets évalués à $10.

—E H Keep, domicilié rue Berlin, 1304, déclare à la police qu'un voleur est entré chez lui, lundi soir, et en a enlevé des vêtements d'une valeur de $10.

—Ces jours derniers, un voleur, au moyen d'une fausse clef, a pénétré dans les appartements de Mme W. H. Centzan, rue Marengo 1422, près Pitt, et a fait main basse sur des vêtements d'une valeur considérable.

—Ces jours derniers, la résidence de Mme Edw. Weil, rue Bienville 2009, a été visitée par un voleur qui a fait étonne une montre évaluée à $50.

Rixe.—Une querelle est survenue hier matin, rue Bienville, 1527, entre Mary Giles et Lee Washington, tous deux de couleur. Le dernier a tiré un coup de revolver sur Mary, mais ne l'a pas atteinte. Il a été arrêté et mis sous caution.

Fracture.—Fred Dejoie, couleur, est accidentellement tombé d'un wagon, hier après midi, en face de sa demeure rue Upperline 819, et s'est fracturé la jambe droite. Il a été transporté à l'hôpital dans l'ambulance.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MERCREDI, 17 MARS 1897.

Bas du fleuve—GRACE PITT, à 11 A M
Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND, 11 AS
Haut du fleuve—STELLA WILDE, à 12 M
Rivière Rouge—IMPERIAL, à 5 P M
Ouachita River—OUACHITA, à 5 P M
Rivière Atchafalaya—WARREN, à 5 P M
Grand Lake—NATCHEZ, à 5 P M
St-Louis—CITY OF NEW ORLEANS, à 5 P M

MARCHE AUX BESTIAUX.

Beurre—Choice corn-fed, par livre, gross	2½	3
Common grass fed	2	2½
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	2	2½
Veaux—Gras mâles et femelles, par tête	8 00	10 00
Veaux—1re qualité, par tête	7 00	10 00
2me qualité	6 00	8 00
Vaux de choix	7 00	9 00
Commune	4 00	6 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	3½	4
Mauvais	3	4
Fair Ouachita	3	3½
Moutons—Choisis, par tête	3 00	3 50
Fair, par tête	1 00	2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00	40 00
Sans qualité par tête	15 00	25 00

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A VENDRE—Bon marché, un beau coupé couvert en cuir; adresse Olivier A. Meyer, Chemière 2 6, Hennen Bailding. 12 mars—7 f

TEXAS EL PASO T AND P ROUTE PACIFIC

LIGNE COURTE

—POUR—

Hot Springs, Nord Texas

—ET—

CALIFORNIE

Bureau des Billets: 632 Canal

Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie

Heures des arrivages et des départs.

Ex. de St. Worth et Cal... 8:15 a.m. 9:15 p.m.
Ft Worth & Hot Springs Ex 7:20 p.m. 6:55 p.m.

Le train de 8:15 a.m. a des chars dortoirs buffet Pullman à Fort Worth et fait connection à Fort Worth avec des chars dortoirs Pullman pour El Paso, Denver et San Francisco.

Le train de 7:20 p. m. a des chars dortoirs buffet Pullman à Shreveport, Marshall, Hot Springs et Little Rock; aussi des chars dortoirs directs à Monroe et Alexandrie.

Prenez les chars électriques de la rue Jackson de la rue Tchoupitoulas, via le Ferry de la rue Jackson pour Gretna. Les trains quittent Gretna à 8:45 a.m. et 7:55 p.m.

Pour des billets et d'autres informations s'adresser à

A. S. GRAHAM, agent des passagers et des billets, 632 Canal, N.-O., La. J. H. MYERS, agent de ville des passagers, M. O. GASTON MESLIER, agent général des passagers et des billets, Dallas, Tex. L. S. THORNE, Troisième vice président et directeur-gérant Dallas Tex. 1er janv 96—1an

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Edward Del Corral.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,724—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Nixon, veuve de Edward Del Corral, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
17 mars—17 21 26 Greffier.

Succession de Catherine Treta femme de George Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 39,554—Division A.—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Treta, veuve de George Meyers, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
13 mars 13 17 22 Greffier

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Victor P. Marmiche vs Emile Gerome.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 51,731—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 22 mars 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir—

Durant mon entrepôt rue Ste-Anne entre Royale et Chartres:

I Le terme non expiré du local Mos 606 et 610 rue Toulouse et de la troisième chambre dans la cour à l'arrière de la propriété Mos 535 rue de Chartres, le loyer étant de $40 par mois, payable mensuellement, et le bail expirant le 30 septembre 1897.

Et au cas où le dit bail ne serait pas vendu, il sera alors offert en vente:

II. Le droit d'occupation des dits lieux à partir de la date de vente jusqu'au 30 septembre 1897.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
11 mars—11 17 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mutual Loan & Bldg Co vs John Cuda. Le même vs le même—Nos 27,725 et 27,726.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques le 17me jour de mars 1897, à 11 heures A. M., des propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

Sur les lieux situés à l'encoignure de l'avenue Louisiana et de la rue Chippewa, dans le 6ème District de cette ville. Un lot de vieux fer, 3 bouilloires, un lot de cadres de portes et de fenêtres, un lot de machines etc.

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées d'après l'inventaire enregistré au mon bureau.—Conditions, comptant sur les lieux.

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. 7 mars—7 12 17

Le samedi, 20 mars 1897 à 10 heures A. M., le contenu de la pharmacie coin des rues Canal et Rendon, consistant en un lot de stock assorti de médecines, ainsi comptoir, installations, un coffre fort, vitrines, une "prescription case," etc., dans l'affaire de Veuve Bridget Corbett vs Jacob S. Shurmann.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 27,734—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux situés rue des rues Canal et Rendon, dans le Deuxième District de cette ville le SAMEDI, 20me jour de mars 1897, à 10 heures A. M., des propriétés ci après décrites, à savoir:

Le contenu de la pharmacie consistant en un lot de médicines assorties, un coffre fort en fer, comptoir, installations, vitrines, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré au mon bureau.

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
10 mars—10 17 20

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 52,576—Division D—Jacob L. Schuman vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Jacob L. Schuman soit convoquée et tenue par devant George W. Dearing, notaire, au son bureau No 821 Passage de la Bourse, en cette ville, commençant le MERCREDI, 14me jour d'avril 1897, à 11 heures A. M. dans le but de considérer et déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être présentées, et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que L. DePester, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 10 mars 1897.

Signé: H. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
16 mars—16 31—av 14

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 52,580—Division E—Ordre de Cour—Joseph A. Zimmermann vs ses créanciers—Qu'il soit procédé aux biens faits par le pétitionnaire, Joseph A. Zimmermann, soit et est par le présent accepter par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue par devant Fred. Zengel, notaire public, en son bureau, No 309 rue Camp, en cette ville, commençant le 9me jour d'avril 1897, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que L. DePester, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, Lne, le 3 mars 1897.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
5mars—5 11 17 23 27—avril 3

Ecole Catholique d'Hiver d'Amérique,

Salle Tulane, Rue Dryades.

Programme pour la troisième semaine.

DIMANCHE, 14 mars, à 11 A. M., grand'messe solennelle et sermon à l'Eglise de l'Immaculée Conception, rue Barone.

LUNDI, 15 mars, 4 P. M.—Mlle Helena T. Gossmann, Ph. M., de Amherst, Mass, Sujet: "An Old Portrait Restored," (Isabelle de Castile.)

A 8 P. M.—Prof. Brown Ayres, Ph. D., Université de Tulane, Nouvelle Orléans; la première de ses deux lectures sur "Physics." Sujet: "What is Electricity?"

MARDI, 16 mars à 4 P. M.—Mlle Helena T. Gossmann, sujet: "The Christian Woman in Society."

A 8 P. M. Rév. F. J. Nugent, de Des Moines, Ia. Sujet: "Civilisation avant et après le Christ."

MERCREDI, 17 mars, à 4 P. M.—Mlle Helena T. Gossmann, sujet: "The Royal Mistress of Kimbolton Castle."

A 8 P. M.—Rév. M. A. Knapp, O. S. B., de St-Hyacinthe, Canada, sujet: "Influence of Monastic Orders on the World's Destinies."

N. B.—Ce jour, Jour de St-Patrick, il y aura des services de circonstance en l'église St-Patrick, rue du Camp, à 10 30 A. M.

JEUDI, 18 mars, à 4 P. M.—Rév. F. J. Nugent, sujet: "High Pressure Civilisation."

A 8 P. M.—Seconde leçon du Prof. Brown Ayres sur "Physics," sujet: "What is Light?"

VENDREDI, 19 mars, Jour de St-Joseph—Pas de lecture—Messe solennelle et services spéciaux en l'église St-Joseph, à 10 A. M. Convention des professeurs, à 3 P. M., à la Salle St-Joseph, avenue Tulane coin Roman.

SAMEDI, 20 mars, 11 A. M.—Rév F. J. Mulany, sujet: "The Human Intellect and Material Progress."

4 A P. M.—Rev. M. A. Knapp O. P., sujet: "Jeanne d'Arc," (en français).

A 8 P. M.—Rév F. J. Mulany, LL. D., sujet: "Phases of Modern Philosophic Thought and the Church."

Clôture des exercices après la dernière lecture.

DIMANCHE 21 mars—Eglise St-Alphonse, 10.30 A. M., messe solennelle et sermon.

PRIX D'ENTRÉE.

ENTRÉE.

Billet pour un	25 cents
Billet bon pour 5 lectures quelconques	$1.00
Billet de saison donnant droit à toutes les lectures	$10.00
Enfants	10c

Les cérémonies à l'église et les exercices d'ouverture libre pour tous.

Tous les porteurs de billets de saison seront dans d'égales réservés à toutes les conférences sauf le jeudi.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau du catéchisme, rue Jackson, 26 parts.

MEUGENS.—Décédée hier matin, à 10 heures 30, à l'âge de 80 ans et 10 mois, Mme JOSEPHINE MEUGENS, native de la Nouvelle-Orléans et veuve de feu Hubert Meugens, ancien consul de Belgique à la Nouvelle-Orléans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de ses fils, Mme George Smith, Mme George E. App et Mme E. A. Michel, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi 17 mars, à 3 heures P. M. Le convoi partira de la dernière résidence de la défunte, No 1514 rue du Camp.

Les journaux de Liverpool, de Londres et de Philadelphie sont priés de reproduire.

17 mars—1f

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

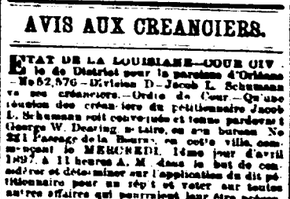

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 rue Ste-Anne,

Téléphone No 1043.

14mars—3m

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

DUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques le 17me jour de mars 1897, à 11 heures A. M., des propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

Sur les lieux situés à l'encoignure de l'avenue Louisiana et de la rue Chippewa, dans le 6ème District de cette ville. Un lot de vieux fer, 3 bouilloires, un lot de cadres de portes et de fenêtres, un lot de machines etc.

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées d'après l'inventaire enregistré au mon bureau.—Conditions, comptant sur les lieux.

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. 7 mars—7 12 17

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A VENDRE—Bon marché, un beau coupé couvert en cuir; adresse Olivier A. Meyer, Chemière 2 6, Hennen Bailding. 12 mars—7 f

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 52,576—Division D—Jacob L. Schuman vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Jacob L. Schuman soit conv